

L'an dernier on a récolté :

Coton.....	847,000 balles.
Manise.....	3,610,600 boisseaux.
Vin.....	209,845 gallons.
Melasses.....	536.625 do

Voici les traitements des principaux officiers de cet État :

Gouverneur.....	\$4,000
Lieutenant-Gouverneur.....	800
Secrétaire d'État.....	2,500
Trésorier.....	2,500
Procureur-Général.....	2,500
Surintendant de l'Instruction publique.....	2,000
Commissaire d'Agriculture.....	1,000
Commissaire des Terres.....	1,000
Adjudant général.....	500
Bibliothécaire.....	800
Juge en chef.....	3,500
2 juges puisnés.....	3,500
2 juges de district.....	3,500
Percepteur du Revenu de l'Intérieur.....	2,750

Cet État possède encore de très belles forêts. Sur les collines et sur les hauteurs, on voit le pin, le chêne, le châtaignier, le noyer, la magnolia; sur les îles et dans les régions sablonneuses du Sud, on rencontre le pin à larges rameaux. Les terres qui produisent le coton existent surtout dans les bas-fonds de Yazoo et de Mississippi.

La population totale est de 1,311,597, divisée ainsi :

Population masculine.....	567,177
féminine.....	564,520
Nés dans l'État.....	1,122,388
Etrangers.....	6,209
Blancs.....	479,398
Mulâtres.....	650,291
Chinois.....	21
Indiens.....	1,857

En 1860, il y avait 436,631 esclaves dans l'État du Mississippi.

Cet État est représenté par 37 sénateurs et par 120 députés. Les premiers sont élus pour quatre ans, les seconds pour deux ans. La législature s'assemble chaque année le premier lundi de février; il n'y a pas de limite fixée pour la durée de la session.

Sénateurs et députés ont un traitement annuel de \$400 par année.

Le Mississippi compte 238,532 votants ainsi décrits :

Mulâtres.....	130,278
Blancs nés dans l'État.....	102,580
Blancs étrangers.....	5,674

Les idiots, les aliénés et les criminels n'ont pas le droit de vote.

Il y a trois collèges dans cet État, 444,121 élèves fréquentent les écoles publiques: ils sont âgés de 5 à 21 ans.

Le taux légal de l'intérêt est de 6 0/0 par convention particulière il peut être porté à 10 0/0. L'usurier mis en demeure n'a droit qu'à 6 0/0 d'intérêt.

## DEUX BONS PETITS LIVRES POUR LES VACANCES.

*Le Livre de la jeune fille en vacances*, par l'Auteur du *Livre de piété de la jeune fille et des Paillottes d'or*.—Un joli volume in-18 de 400 p., 0.45.

“ Je vous remercie de l'excellent *Livre de la jeune fille en vacances* que vous m'avez adressé; il répond à l'un des besoins les plus réels de notre époque: la préservation de l'enfance contre les entraînements du monde.—Les considérations qu'il renferme sont pleines de sagesse, et les conseils qu'il donne peuvent produire le plus grand bien. Puisse-t-il devenir le fidèle compagnon de notre chère jeunesse au temps des vacances, où peuvent se perdre, en deux mois, tous les fruits d'une bonne année d'utiles études et de pieuses ferveurs! Je bénis le livre et l'auteur.” (Extrait de l'approbation de Mgr Donnet, Cardinal-Archevêque de Bordeaux.)

*Manuel de l'enfant en vacances*, par Un prêtre de Saint-Sulpice. — Un vol. in-32 de 262 p., 0.25.

“ Ne pouvant accompagner leurs chers élèves sur ce nouveau théâtre qu'on appelle le monde, ni leur prêter l'appui de leur bras tutélaire, les maîtres et maîtresses aimeront à se faire remplacer auprès d'eux par ce petit livre, qui pourra leur servir de guide et de Mentor. Les enfants eux-mêmes, ceux du moins qui ont quelque désir de rester fidèles aux principes qui leur ont été inculqués, aux promesses qu'ils ont faites, s'empresseront de se le procurer et de s'en servir.”

Ces deux volumes sont en vente à la librairie de C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT AU MILIEU DE CHAQUE MOIS  
Par Livraisons de 32 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est D'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des *Ouvrages complètes de l'abbé H. B. Casgrain*.

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Les annonces pour demandes d'instituteurs et situations demandées, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion. Il est entendu que nous chargerons un tarif spécial pour les annonces à long terme.